

Jean-Pierre Sueur réagit à la publication, dans la République du Centre, d'un article présentant la Halle de la Charpenterie à Orléans, comme un "raté" de la municipalité précédente. Je conteste totalement que la nouvelle halle de la Charpenterie soit « un « flop » de plus de 20 millions de francs ». Il en serait ainsi si l'actuelle municipalité décidait de ne pas y installer le marché. Dans ce cas, elle en prendrait la responsabilité. Mais j'espère vivement que ce ne sera pas le cas !

Je rappelle les faits. Les « champignons » étant plus que vétustes, il a été décidé de faire en plein cœur d'Orléans une « halle couverte », comme il en existe dans beaucoup de villes de France. Celle-ci a été conçue et réalisée en concertation avec les représentants des usagers des halles. Pour ce qui est de sa capacité, je rappelle qu'il n'a jamais été question d'installer dans la nouvelle halle la totalité du marché. On ne peut donc pas nous reprocher qu'il en soit ainsi. Il a, en effet, été prévu dès le départ qu'une partie des commerçants du marché seraient disposés de part et d'autres de la rue des Halles, comme c'était le cas auparavant. Ce choix, effectué dès l'origine, présente le grand avantage de permettre les jours de marché (et il pourrait y en avoir d'autres que le samedi) la si nécessaire continuité commerciale entre le Châtelet et la Charpenterie.

J'ajoute que la nouvelle halle s'inscrit dans un ensemble très cohérent. Elle est toute proche du parking de 500 places qui doit ouvrir au début de l'année 2003. Pour ce qui est du stationnement, je précise que j'avais pris, de surcroît, l'engagement de revoir, les jours de marchés, le stationnement sur les bords de Loire pour faciliter les choses. Enfin, la nouvelle halle est très proche du débouché de la passerelle sur la Loire, dont l'objet était de permettre aux habitants de Saint-Marceau d'accéder facilement au marché – et dont la construction a malheureusement été abandonnée, du moins en ce lieu, par la majorité du conseil municipal.

Je précise bien entendu que le marché ne pourra être transféré dans la nouvelle halle que lorsque les travaux de la Charpenterie seront achevés et que le parking sera ouvert. L'expérience, qui a été faite, d'un marché le mardi après-midi (ce n'était d'ailleurs pas un bon jour) l'a amplement montré.

Mais lorsque ces conditions seront remplies, c'est à dire dans quelques mois, il pourra y avoir sur ce site – comme c'est le cas depuis plusieurs siècles – un beau marché qui sera un atout essentiel pour la vitalité de notre centre historique, avec les autres atouts que constituent le renouveau et l'extension des Halles Châtelet, la ZAC de la rue des Halles, les cinémas, le parking, la renaissance du quartier Dessaux, etc.

Je rappelle que j'ai dû, moi-même, beaucoup insister pour que les usagers des Halles s'implantent durant le temps des travaux sur le quai du Roi. Ils n'ont accepté de le faire qu'à condition que cela fût provisoire. Le quai du Roi est, inconstructible. La municipalité vient d'annoncer son intention de supprimer les tentes qu'elle y loue. Réfléchissons bien aux conditions de fonctionnement d'un tel marché dans les temps à venir ! J'ajoute que rien n'empêche de maintenir un marché dans ce secteur est de la ville comme il en existe dans huit autres quartiers d'Orléans. Ce n'est pas incompatible avec le marché de cœur de ville dont nous pourrions bénéficier dès la fin des travaux et qui disposera, avec la nouvelle Halle et la rue des Halles de l'espace, des équipements et des places de stationnement appropriés. La

nouvelle halle c'est, bien sûr, une chance pour Orléans. A condition qu'on veuille bien s'en servir !

Voir l'article de La République du Centre du 16 juillet 2002 (74.28 Ko)

[Télécharger le fichier](#)

Thème : Textes sur Orléans